



HAL
open science

“ Thèbes, le Buisson des dieux ”

Christophe Thiers

► **To cite this version:**

| Christophe Thiers. “ Thèbes, le Buisson des dieux ”. *Kyphi*, 2005, 4, pp.61-66. halshs-00005000

HAL Id: halshs-00005000

<https://shs.hal.science/halshs-00005000v1>

Submitted on 17 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈBES, LE BUISSON DES DIEUX ¹

CHRISTOPHE THIERS

AL'ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE, les clergés de Thébaïde ont spéculé sur la Ville, lieu des origines. Des hymnes consacrés à Thèbes témoignent de l'inventivité des prêtres, s'efforçant de produire, à côté des épithètes anciennes, de nouvelles désignations de la cité d'Amon. Les deux dédicaces de restauration au nom de Ptolémée Évergète II gravées sur la porte du II^e pylône de Karnak ne sont que le prétexte à un savant éloge de la ville de Thèbes ². Pareillement, le défilé des nomes et le bandeau de soubassement de la porte de Montou à Karnak-Nord ont permis aux prêtres de montrer toute leur érudition pour qualifier Thèbes-la-victorieuse, bénéficiaire des produits de l'Égypte entière ³.

À travers les nombreuses désignations de Thèbes, les théologiens ont mis en évidence le caractère unique de la cité d'Amon (*w^c.t* ; *w^c.t njw.t*) ⁴, sa prééminence sur les autres villes d'Égypte (*hnw.t njw.wt (spj.wt)*) ⁵ ; elle est « la ville qui fait advenir toutes les villes par son nom » (*njw.t hpr njw.t nb hr rn=s*) ⁶. Sa qualité de ville-première (*mw.t njw.wt*) ⁷, origine des dieux, est mise en avant.

¹ Issue de l'étude des inscriptions du temple de Tôd, cette note constitue le § 6 d'une série dont les premiers éléments (§ 1-5) ont été publiés dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-First Century. Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists Cairo, 2000*, I, Le Caire, 2003, p. 514-521 et *BIFAO* 104, 2004, p. 553-572.

² *Urk.* VIII, n^{os} 142 et 143 ; É. Drioton, « Les dédicaces de Ptolémée Évergète II sur le deuxième pylône de Karnak », *ASAE* 44, 1944, p. 111-162 ; Chr.-M. Zivie-Coche, « Religion de l'Égypte ancienne », *AnEPHE* 97, 1988-1989, p. 165-167 ; *id.*, « Fragments pour une théologie », in *Hommages à J. Leclant* 4, *BdE* 106/4, Le Caire, 1994, p. 418 et n. 6-7.

³ *Urk.* VIII, n^{os} 41-42 et 49-50 = S. H. Aufrère, *Le propylône d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord*, *MIFAO* 117, Le Caire, 2000 [cité par la suite *Propylône*], p. 73-119. Voir également les deux éloges de Thèbes sur le bandeau de soubassement de la porte d'Évergète, *Urk.* VIII, n^{os} 105 et 107 = P. Clère, *La Porte d'Évergète à Karnak*, 2^e partie, *MIFAO* 84, Le Caire, 1961, pl. 2. Cf., par exemple un passage de l'hymne à Amon de Leyde, A. Barucq et Fr. Daumas, *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne*, *LAPO*, Paris, 1980, p. 210-211.

⁴ J.-Cl. Goyon, « Inscriptions tardives du temple de Mout à Karnak », *JARCE* 20, 1983, p. 59-60, n. 59 avec référence à *Porte de Mout*, n^o 3, 6 (pl. VIII) (Mout *hqj.t njw.t w^c.t*) ; ajouter par exemple *Deir Chélouit*, n^o 21, 8 ; *Opet*, 209 (2^e tableau) ; 221 (2^e tableau) ; *Tôd*, n^o 272, 5.

⁵ K. Sethe, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, *AAWB*, Berlin, 1929, p. 8 et n. 1 ; *Opet*, 184 ; 250, 8 ; *Médamoud*, n^o 98, 1 ; *Urk.* VIII, n^o 143, 2 (= II^e pylône de Karnak) ; *Tôd*, n^o 286, 10.

⁶ *Opet*, 184 ; cf. *njw.t jr njw.wt r rn=s* (*Urk.* VIII, n^o 49 o = *Propylône*, p. 94).

⁷ Ph. Derchain, *Les monuments religieux à l'entrée de l'Ouady Hellal, Elkab* 1, Bruxelles, 1971, p. 36 (31) et n. a ; S. Sauneron, « Un hymne à Imouthès », *BIFAO* 63, 1965, p. 79, n. j.

« La souveraine des domaines ¹⁶ de l'Image du dieu universel (= Amon) ¹⁷, le Buisson ¹⁸ des dieux, celle qui a mis au monde les dieux ¹⁹ ».

3. *Tôd*, n° 31, B2 :



« L'âme verte de Chou en tant que maître de Tôt, Horus le vaillant dans le temple de Rê protégeant le Buisson des dieux constamment pour écarter ²⁰ les nuages ²¹ à son aplomb ».

4. *Tôt*, n° 286, 9 :



« Les deux *uraei* réunis aux âmes de Rê, Chou, Geb et Osiris, les soleils (?)... protégeant le Buisson des dieux ».

5. *Tôt*, n° 302, 3 :



« [Vive le dieu parfait ... qui protège ²²] le Buisson des dieux, (Héritier des dieux Épiphanes, élu de Ptah, qui accomplit la justice de Rê, image vivante d'Amon), aimé de Montou, le vaillant ».

6. *Tôt*, bloc n° 685 (inédit ; plaque Ifao n° 2881) :

Le bloc porte six colonnes de textes, dont les cartouches de Ptolémée Évergète II ; le Lagide officiait devant « Montou-Rê, roi des dieux, maître de Thèbes, maître de la force [...], chef de tous les dieux, qui parcourt l'Œil de Rê en tant que Buisson des [dieux] » (☛) ²³.

¹⁶ Cf. *Porte de Mout*, pl. XI, n° 10, l. 1.

¹⁷ Voir également sur la Porte de Montou, *Urk.* VIII, n° 12 c = *Propylône*, p. 129 ; à comparer à *hm (n) Nb-dr (Tôt, n° 138, 3)*.

¹⁸ Le cliché IFAO 88-5445 (et non 87-3879) montre nettement un *t* et non un *k* devant le *aleph* ; il faut donc suivre la copie de K. Sethe, ce qui écarte la lecture *b3k.t ntr.w* proposée par S. H. Aufrère (corriger également l'index p. 500 à l'entrée *bj3.t nt njwwt ms ntr.w*), tout autant que *Gb.tjw* proposé par H. Sternberg el-Hotabi, *Der Propylon des Month-Tempels in Karnak-Nord. Zum Dekorationsprinzip des Tores*, *GÖF* IV/25, Wiesbaden, 1993, p. 126.

¹⁹ Ou : « (de) Celle qui a mis au monde les dieux » (= Mout ; *LäGG* 3, 418a), avec une alternance Amon / Mout comme sur le doc. 1.

²⁰ Sur la lecture *dr*, voir S. Sauneron, *Esna* V, Le Caire, 1962, p. 155, n. i ; en dernier lieu, Chr. Zivie-Coche, « Un compagnon de Panemerit. Sâh 91-200, OAE 3003 », *Tanis. Travaux récents* 2, Paris, 2000, p. 553, n. p. Cf. *El-Qal'a*, n° 253 (lu *kff*).

²¹ Le signe du chapiteau n'est pas assuré ; voir *Urk.* VIII, n° 20 d = *Propylône*, p. 405, n. c) et *Tôt*, n° 305, 4 (*hrs wh.t šn'(.w)*). Avec le déterminatif du bras armé on pourrait également songer à une graphie de *šn'* « ennemi » ; il s'agit en tout état de cause d'un élément hostile qu'il convient d'écarter.

²² Je restitue *hw* d'après les doc. 3 et 4.

²³ La partie supérieure du pavois divin semble sûre, si bien qu'il est possible d'envisager ici une autre occurrence du Buisson des dieux.

7. É. Drioton, « Les quatre Montou de Médamoud, Palladium de Thèbes », *CdE* 6, 1931, p. 267 (porte dite de Tibère) :



« Ils (= les quatre Montou) sont rassemblés dans [cette ville] pour assurer la protection de la Résidence, garder le Buisson des dieux sur son (côté) est et repousser ce qui vient contre elle de son (côté) nord ».

8. *Shanhûr*, n° 70 (pl. 104, 106 et p. 124 : bandeau de soubassement de la *ouâbet*) :



« Le district d'Isis, le lac d'Horus, la place de Mout [...] sur son (côté) nord, qui repousse les ennemis du Buisson des dieux ».

L'identification du Buisson des dieux avec la ville de Thèbes s'éclaire, dans le cas du doc. 2, grâce au parallèle que fournit la porte de Montou où Thèbes est « la Ville-mère qui a mis au monde les dieux »²⁴. Dans cet éloge, la Ville est également qualifiée de « souveraine des domaines », épithète que l'on retrouve dans la séquence du doc. 1. Cet exemple, malheureusement en partie lacunaire, présente à l'évidence des désignations de Thèbes²⁵ en relation avec des épithètes singulières des divinités tutélaires de cette ville, Amon et Mout d'après les déterminatifs. On y rencontre en particulier l'Œil de Rê, désignation usuelle de la capitale de la Haute-Égypte²⁶. Le doc. 3 assure définitivement l'identification du Buisson des dieux avec Thèbes. En effet, dans ce texte de Tôd, les quatre Montou sont désignés comme des âmes divines, en rapport avec une ville du Palladium thébain, et chargés de protéger la Ville : « L'âme auguste de Rê dans Ermant protégeant l'Œil de Rê pour l'éternité, l'âme verte de Chou en tant que maître de Tôd, Horus le vaillant dans le temple de Rê protégeant le *Buisson des dieux* constamment pour écarter les nuages à son aplomb, l'âme rouge de Geb en tant que maître de Médamoud, invincible (?) qui fait advenir la rébellion sur le champ de bataille, protégeant la *Régente des villes* pour la durée de l'éternité, qui protège son voisinage quotidiennement, l'âme éclatante d'Osiris en tant que maître de *Thèbes*, établi durablement sur son trône, chef de sa place »²⁷. Le doc. 7 (et probablement 4) assigne également aux quatre Montou le rôle de protecteur du Buisson des dieux.

En outre, malgré une lacune de la séquence qui nous occupe dans le doc. 6, l'équivalence donnée une nouvelle fois avec l'Œil de Rê confirme l'identification du Buisson des dieux avec la cité d'Amon.

Dans le temple de Chenhour, le côté ouest est consacré aux dieux de Thèbes, le côté est à ceux de Coptos²⁸, élément qui vient renforcer l'identification du Buisson des dieux sur la moitié ouest du bandeau de soubassement (doc. 8). Dans la lacune, on peut donc raisonnablement

²⁴ *Urk.* VIII, n° 49 h ; *supra*, n. 8.

²⁵ Reconnu par *LäGG* 7, 430c.

²⁶ Par exemple, *Porte de Mout*, *Urk.* VIII, n° 143, 2 (= II^e pylône de Karnak) ; *Opet*, 186, 1 et 196, 6 ; *Tôd*, n° 286, 10.

²⁷ *Tôd*, n° 31, B1-2 ; voir A. Egberts, *In Quest of Meaning. A Study of the Ancient Egyptian Rites of Consecrating the Meret-Chests and Driving the Calves*, *EgÛit* 8, Leyde, 1995, p. 163-165, n. 9.

²⁸ H. Willems, F. Coppens et M. De Meyer, *The Temple of Shanhûr* I, *OLA* 124, Louvain, 2003, p. 44.

suggérer la présence d'une épithète de Isis / Mout précisant qu'elle protège Thèbes « sur son (côté) nord », à l'instar du rôle dévolu à Montou de Médamoud. Ce dernier exemple élargit quelque peu le cercle des occurrences thébaines du Buisson des dieux et mérite d'être pris en compte dans le dossier des relations entre Chenhour et Thèbes ²⁹.

Rappelons qu'au duel, *bꜣ.ty* « les deux buissons » est une désignation bien connue de l'Égypte ³⁰. La signification et le rôle du buisson permettent d'expliquer la raison d'être de cette épithète de la ville de Thèbes. Le buisson est en effet considéré comme un lieu de refuge dans lequel le nouveau-né pourra trouver asile. C'est ainsi qu'à Bouto, pour échapper à la furie de son oncle Seth, le jeune Horus s'est caché dans les papyrus des marais mais également dans les buissons, comme le rappelle un texte d'Edfou ³¹. L'anthroponyme *Hr-n-tꜣ-bꜣ.t* se ferait l'écho de cet épisode mythique ³². Rappelons que D. Meeks a montré que la lecture *Hr-n-tꜣ-bꜣ.t* pouvait être écartée dans certains cas aux dépens de *Hr Tb(y)*, localité de Haute-Égypte, à proximité de Hiérakonpolis ³³ ; dans ce cas aussi, il semble que *Tb(y)* renvoie à un buisson.

Une autre divinité entretient des rapports étroits avec les buissons, toujours dans le cadre du mythe du jeune Horus. Il s'agit du dieu « Thot sur ses buissons » (*hr bꜣ.wt=f*), divinité tutélaire du nome de l'Ibis (XV^e de Basse-Égypte) ³⁴. La présence de Thot dans les marais du Delta, en particulier ceux de Chemmis, s'explique par son rôle dans la transmission de l'héritage d'Osiris à son fils Horus ³⁵. Dans ce contexte, le roi peut être qualifié d'« image sacrée de Celui qui est sur son buisson » ³⁶.

Les buissons sont donc mis en rapport avec la naissance du jeune Horus, parangon de la royauté pharaonique ; mais ils constituent avant tout un lieu de refuge et de protection ³⁷. La séquence « le Buisson des dieux » trouve alors tout son sens si l'on envisage l'aspect de ville-mère de Thèbes, tel qu'il a été mis en évidence plus haut. Le doc. 4 témoigne explicitement de cette fonction jouée par la Ville.

²⁹ *Ibid.*, p. 44-47.

³⁰ A.M. Blackman et H.W. Fairman, « The Significance of the Ceremony *hwt bꜣsw* in the Temple of Horus at Edfou », *JEA* 36, 1950, p. 67 (19) ; A. Gutbub, « Les inscriptions dédicatoires du Trésor dans le temple d'Edfou », *BIFAO* 50, 1952, p. 37-38 ; en dernier lieu, voir A. Egberts, *op. cit.*, p. 308, n. 23.

³¹ *Edfou* VI, 16, 14 ; cité par A.M. Blackman et H.W. Fairman, *op. cit.*, p. 67 (19) ; voir également A. Badawy, « The Architectural Symbolism of the Mammisi-Chapels in Egypt », *CdE* 38, 1963, p. 80.

³² En dernier lieu, H. Satzinger, « Der Amonpriester "Horus-vom-Busch" : eine saïtische Hockerstatue neu in Wien », in M. Schade-Busch (éd.), *Wege öffnen. Festschrift für Ralf Gundlach zum 65. Geburtstag*, *ÄAT* 35, Wiesbaden, 1996, p. 258-263.

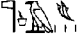
³³ D. Meeks, « L'Horus de *Tb(y)* », in W. Clarysse, A. Schoors et H. Willems (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies J. Quaegebeur 2*, *OLA* 85, Louvain, 1998, p. 1181-1190.

³⁴ *Edfou* I, 333, 16-17 « Thot est là, dans son buisson, à Hermopolis, en tant que mesureur de la Terre des vivants » ; Thot *hr bꜣ.wt=f* apparaît parmi les divinités du Delta au mammisi de Dendara (*Mam. Dendara*, 139, 14 [26]) ; A.-P. Zivie, *Hermopolis et le nome de l'Ibis*, *BdE* 66/1, Le Caire, 1975, p. 178, n. f ; voir également D. Meeks, *op. cit.*, p. 1182 et n. 7.

³⁵ P. Koemoth, « Délimiter le Double Pays en tant que territoire dévolu à Maât », *BSEG* 19, 1995, p. 19 : Thot est « le bon messager, celui qui délimite le Double-Pays au jour de présenter la charge du père à son fils » (*Mam. Dendara*, 135, 9) ; voir également *Dendara* II, 89, 5 (Thot) ; *Tôd*, n° 230, 5.

³⁶ *Urk.* VIII, n° 70 a.

³⁷ Pour présenter un écho littéraire à cette situation mythologique, rappelons que c'est également dans les buissons (*bꜣ.t*) que se cache Sinouhé lors de sa fuite d'Égypte (*Sinouhé*, B5 et B17).

Pour conclure cette note, signalons l'existence de la plante *b3.t-ntr* , dont la nature n'a toutefois pas été identifiée ; elle est attestée en *Edfou* VI, 226, 2³⁸.

³⁸ Voir S. H. Aufrère, *L'Univers minéral dans la pensée égyptienne*, *BdE* 105/1, Le Caire, 1992, p. 290 et 302, n. 97.